

Une politique environnemental pour un Nicolet plus vert

Dans une perspective de développement durable et selon une approche participative, le projet initié par le comité Nature-à-l'œil vise à élaborer une politique environnementale qui assurera, pour les générations futures, une protection accrue de l'environnement sur le territoire nicolétain, tout en intégrant les notions de développement social et de développement économique efficace. Du mois de mars au mois de juin 2007, le Comité Nature-à-l'œil effectuera un bilan de la gestion environnementale municipale rurale et urbaine (domaines de l'eau, de l'air, des matières résiduelles et de l'aménagement du territoire) et élaborera une première ébauche de politique. L'identification des enjeux prioritaires et des solutions envisageables dans la politique sera effectuée de pair avec les instances municipales (ville de Nicolet et MRC Nicolet-Yamaska) ainsi que d'autres groupes et instances ayant un impact dans ces domaines. Dans une perspective de participation citoyenne, des consultations publiques seront ensuite tenues auxquelles les citoyens (nes) et autres groupes, organismes, entreprises et institutions de la ville seront fortement encouragés à participer. Les clientèles cibles de la politique sont spécifiquement le grand public, l'administration municipale et les élus (es), les entreprises du milieu, le milieu agricole, le secteur de l'éducation et les organismes, groupes ou institutions.

Le Comité a donc identifié quatre secteurs prioritaires pour la politique environnementale. Ces secteurs correspondent aux trois champs de compétences des municipalités, dans le domaine de l'environnement (qualité de l'eau, gestion des matières résiduelles, aménagement du territoire), ainsi qu'au désir de contribuer à la lutte aux changements climatiques (qualité de l'air) en s'inspirant des conclusions du sommet de Paris sur les changements climatiques 2007. Les retombées environnementales du projet et de la politique sont nombreuses. Par exemple, le projet vise à sensibiliser les citoyens, l'administration et les élus municipaux ainsi que tous les autres partenaires des problèmes environnementaux et des pistes de solutions existantes. Parmi les nombreux objectifs de la politique on y retrouve, entre autre, la réduction de la quantité d'eau utilisée, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, notamment par la promotion des modes de transport alternatifs (covoiturage, vélo, marche), l'augmentation de la superficie des espaces verts et la quantité d'arbres, la préservation de la qualité des sols, la réduction des matières résiduelles, etc.

Ainsi, par l'amélioration de la qualité de vie sur le territoire et par la création de projets innovateurs et structurants, la politique contribuera à la réduction de l'exode des jeunes, au recrutement de nouveaux résidants et au développement récréo-touristique de la ville.

Elle aidera également à la création de nouveaux emplois dans le domaine de l'environnement sur le territoire. Certes, plusieurs seront impatients de voir l'arrivée de cette politique à Nicolet !